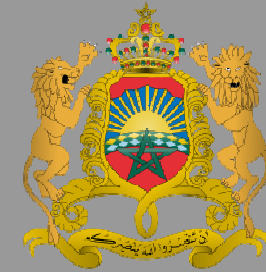


**ROYAUME DU MAROC**

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres  
et de la Recherche Scientifique

*Direction de l'Enseignement Supérieur*



**PROJET DE RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**Pr Fakhita Regragui , Université Mohammed V Rabat**

**Atelier du 21-22 Fev 2017 Rabat**

**Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité**



L'implémentation des standards d'évaluation institutionnelle par une agence d'évaluation et d'accréditation nécessite :

- le développement des standards
- Inviter des experts pour examiner ces standards
- Piloter une étude pour tester ces standards
- Implémenter les standards suite à un retour d'expériences des institutions et des évaluateurs externes.



C'est dans ce contexte que dès la mise en place de la réforme, la direction de l'enseignement supérieur

- a mené des actions de sensibilisation à l'évaluation
- a encouragé la formation des compétences dans l'évaluation externe en impliquant les universités (Tempus FOREVALE 2006) et
- a soutenu d'autres projets dans le cadre de coopération.

## Objectifs

- Diffuser la culture de l'évaluation
- inciter les universités à développer leur système d'assurance qualité interne à travers des expériences propres dans l'évaluation institutionnelle interne et externe
- Des initiatives se sont concrétisées au sein des universités par la conduite de l'évaluation institutionnelle et l'élaboration de référentiel d'évaluation institutionnelle.

## Exemples d'expériences existantes :

- Evaluation institutionnelle de l'UM5A :
  - Projet Tempus Eval–UM5A (2006-2008)
  - Elaboration du référentiel d'autoévaluation institutionnelle de l'UM5A (version 2006) inspiré des standards de l'ENQA (testé dans tous les établissements de l'UM5A).
  - le référentiel a été conforté par des indicateurs en 2012 et utilisé pour l'évaluation institutionnelle interne et externe de l'UM5A en 2013.

- Projet Tempus Aqi-Umed (2009-2012) :
  - Elaboration du référentiel Aqi-Umed
  - Evaluation institutionnelle menée dans des établissements de de 3 universités (Abdelmalek Essaadi, Mohammed 1<sup>er</sup> et Ibn Tofail).
- Projet RECET (2013-2016):
  - Elaboration d'un projet de référentiel
  - Elaboration d'un guide d'utilisation du référentiel pour l'évaluation interne et externe (testé dans des établissements des universités marocaines)

## Projet de référentiel d'évaluation institutionnelle national (2010)

- Il s'inscrit dans la « proposition pour un système d'accréditation et Assurance qualité au Maroc », initiée par le ministère dans le cadre d'un partenariat avec Indiana State University à l'université (ISU) en 2008
- Les grandes lignes du référentiel ont été définies suite à un atelier d'échange d'expériences organisé à Rabat et une visite d'études effectuée à l'ISU

Le référentiel est inspiré

- « Standards for Accreditation » établis par la Commission of institutions of higher education (CIHE) , une des 7 agences d'accréditation de l'enseignement supérieur aux USA (composante de New England Association for Schools and Colleges (NEASC)).
- « Standards for Licensure and Accreditation » de la Commission for Academic Accreditation (CAA) United Arab Emirates
- des standards de l'AERES.





- **Standard 1 : Mission, planification et évaluation**
- **Standard 2 : Organisation et gouvernance**
- **Standard 3 : Ressources humaines**
- **Standard 4 : Offre de formation**
- **Standard 5 : Activités de recherche et créativité**
- **Standard 6 : Etudiants**
- **Standard 7 : Bibliothèques, systèmes et technologies d'information**

- **Standard 8 : Infrastructures et équipements**
- **Standard 9 : Ressources financières**
- **Standard 10 : Information du public**
- **Standard 11 : Ethique**
- **Standard 12 : Service public et engagement envers la communauté**
- **Standard 13 : Coopération nationale et internationale**



- **Standard** : représente le sujet de l'évaluation ou dimension. Il est décliné en **critères** qui donnent un contenu concret et caractérisent la dimension de la qualité institutionnelle.
- Ces critères sont déclinés en **sous-critères** qui fournissent une base pour l'autoévaluation à institutionnelle et l'évaluation externe par un groupe d'experts.

L'efficacité institutionnelle est déterminée globalement sur la base de tous les standards.

- Atelier national (Fev 2009) :
  - Présentation des grandes lignes retenues du référentiel suivie d'un débat
  - synthèse des recommandations pour l'adaptation de chaque standard au contexte national

participants : présidents d'universités, responsables de l'enseignement supérieur, partenaires, représentants du secteur privé, personnes ressources représentant les universités parmi les enseignants chercheurs.

- Désignation d'une équipe en charge de l'élaboration du référentiel: 8 enseignants chercheurs, avec un accompagnement de cadres de la Direction de l'Enseignement Supérieur représentant les secteurs public et privé) et d'un représentant de l'INE ;
- Désignation du coordonnateur de l'équipe
- Adoption de la structure du référentiel par l'équipe
- Elaboration d'un plan d'actions et d'un échéancier pour la déclinaison des critères et sous critères concernant cette 1ere phase

- Partage des documents de travail entre les membres de l'équipe: Référentiels de CIHE (traduction en français), Textes de loi, ...
- Désignation de deux membres pour la rédaction du référentiel
- Désignation des groupes de travail pour la recherche des critères et sous critères
- Réunions régulières pour discuter les critères et sous critères, leur pertinence et leur formulation
- Echange entre les membres de l'équipe pour relecture et suggestions

- Relecture par d'autres personnes ressources désignées par le ministère
- Préparation d'un glossaire des termes clés
- Soumission d'une 1ère version du projet de référentiel au ministère en Avril 2010 accompagnée d'une grille d'évaluation destinée à un groupe d'experts pour juger si
  - Le référentiel développe principalement les domaines à forts enjeux pour l'institution
  - Il permet la définition d'objectifs réalistes,
  - Il présente des critères pertinents
  - Il se décline à l'aide d'un vocabulaire concret, compréhensible par tous.

- Difficultés de réunir tous les membres de l'équipe vu qu'ils ne résidaient pas dans la même ville
- Pas de financement pour assurer les frais de transport et d'hébergement des membres (réunions de plus d'une journée)
- Certaines personnes sollicitées en phase finale d'élaboration du référentiel
- Aucun feedback de la part du ministère après la soumission de la première version en Avril 2010. Le travail a été interrompu.





- Ce projet constitue une opportunité pour enrichir les expériences marocaines en explorant d'autres modèles comme le modèle anglosaxon
- La liste des standards est présentée selon une chronologie logique. Elle permet à l'institution de démontrer si elle :
  - a défini clairement les objectifs appropriés à une institution d'enseignement supérieur
  - a réuni et organisé les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs
  - a des capacités pour atteindre ses objectifs et améliorer son efficacité institutionnelle.

- Les standards doivent être reformulées pour répondre à la réalité des institutions marocaines
- Revoir l'ordonnancement des items pour une meilleure cohérence du référentiel
- Unifier la terminologie
- Certaines lacunes sont constatées.
  - Introduire les sous- critères concernant le staff administratif dans le standard 3 (Ressources humaines)
  - Revoir les critères du standard activités de recherche et créativité.



- Les missions et les objectifs de l'institution sont adaptés à l'enseignement supérieur et cohérent avec la législation et la réglementation en cours, la politique de l'Etat dans le secteur et les intérêts des parties prenantes.
- L'institution s'engage à planifier et évaluer conformément à ses besoins pour la réalisation de sa mission, l'atteinte de ses objectifs et son amélioration.
- La mission de l'institution indique ses activités et fournit une base pour l'évaluation et le renforcement de l'efficacité institutionnelle.

- L'institution dispose d'un système de gouvernance qui facilite l'accomplissement de sa mission et de ses objectifs et soutient l'efficacité et l'intégrité institutionnelle.
- Grâce à son organisation et sa structure de gouvernance, l'institution crée et maintient un environnement qui encourage l'enseignement, la formation, le service aux bénéficiaires, les bourses, la recherche et les activités de créativité.
- Elle assure l'appui adéquat pour le bon fonctionnement de chaque composante de l'institution.
- L'institution adopte et promeut les valeurs d'éthique dans la gestion de ses affaires et démontre un appui au système d'assurance qualité.

- L'institution offre les moyens appropriés pour permettre aux enseignants-chercheurs et au personnel administratif et technique d'accomplir la mission de l'institution.
- Les qualifications du personnel enseignant, leur effectif et leurs performances professionnelles sont suffisants pour accomplir la mission et les objectifs de l'institution.
- Le personnel enseignant dispense de façon professionnelle les programmes de formation de l'institution et accomplit convenablement les tâches qui leur sont assignées.
- Le personnel administratif et technique accomplit de façon professionnelle l'administration, la gestion et le soutien des services de l'institution afin d'accomplir la mission et répondre aux besoins des étudiants.

- Les programmes de formation de l'institution sont compatibles avec sa mission et permettent l'accomplissement de sa mission et ses objectifs.
- L'institution œuvre systématiquement et efficacement à planifier, prévoir, superviser, évaluer, améliorer et garantir la qualité et l'intégrité académique des programmes de formation et des diplômes délivrés.
- L'institution développe des outils systématiques des moyens pour comprendre comment les étudiants apprennent ; et utilise ces données pour améliorer les programmes de formation.
- Les institutions sont encouragées à offrir des formations continues de qualité au profit des personnes, engagées ou non dans la vie active, pour répondre à des besoins individuels ou collectifs.



- L'institution a une politique de renforcement des compétences des enseignants-chercheurs et offre les moyens appropriés pour la promotion de la recherche.



- Conformément à sa mission, l'institution définit les caractéristiques des étudiants qu'elle cible.
- L'institution offre un environnement qui favorise le développement intellectuel et personnel de ses étudiants.
- Elle sélectionne, inscrit et s'efforce d'assurer la réussite de ses étudiants, en leur offrant les principales ressources et services leur permettant de disposer de la possibilité d'atteindre les objectifs de leur programme de formation comme spécifié par les publications de l'institution.
- Les interactions de l'institution avec ses étudiants et ses futurs étudiants sont caractérisées par l'intégrité.



- L'institution dispose de ressources d'information, de services et de technologie de l'information suffisants et appropriés et les utilise pour soutenir l'accomplissement de sa mission

- L'institution dispose de locaux appropriés et suffisants et d'équipements nécessaires à la réalisation de ses objectifs.
- Elle gère et assure la maintenance de ces ressources de manière à accompagner et améliorer la réalisation de ses objectifs institutionnels.

- Les ressources financières de l'institution sont suffisantes pour accompagner la réalisation de ses objectifs pédagogiques et l'amélioration institutionnelle à court et moyen termes.
- L'institution démontre, à travers des facteurs internes et externes vérifiables, de sa capacité financière à diplômer ses nouveaux inscrits.
- L'institution gère ses ressources financières avec prudence et responsabilité.

- En se présentant aux étudiants, futurs étudiants, et d'autres membres du public, l'institution fournit une information complète, exacte, accessible, claire et suffisante au public cible pour prendre des décisions éclairées au sujet de l'institution.

- L'institution souscrit à , et encourage, des normes d'éthique élevées dans sa gestion et dans toutes ses relations avec les étudiants, les enseignants-chercheurs, le personnel administratif et technique, les membres de ses organes de gestion, les organismes externes et le grand public.
- Grâce à ses politiques et ses pratiques, l'institution s'attache à illustrer les valeurs qu'elle exprime dans sa mission et dans son règlement interne.

- Comme inscrit dans sa mission, l'institution identifie les parties prenantes qu'elle sert.
- Elle apprend des ses parties prenantes et analyse sa capacité à satisfaire leurs besoins et leurs attentes.
- L'institution a la capacité et l'engagement de travailler avec ses parties prenantes et des communautés identifiées.
- L'institution démontre sa réactivité face à ces parties prenantes auxquelles elle assure un service.
- Les parties prenantes au niveau internes et externes valorisent les services que l'institution fournit.



- L'institution, en conformité avec ses missions, développe et met en place des programmes de coopération avec des partenaires au niveau national et international.
- Les programmes de coopération élaborés et mis en place par l'institution permettent d'accompagner la réalisation de ses objectifs pédagogiques, de recherche et de management, l'amélioration de la qualité de ses services et le rehaussement de sa performance institutionnelle.